



Dr. Ismail Selim est le Directeur du **Centre régional du Caire pour l'arbitrage commercial international (CRCICA)**, le Président de la Fédération internationale des institutions d'arbitrage commercial (IFCAI) et Docteur en Droit de l'Ecole Doctorale de Dijon à l'Université de Bourgogne avec la publication d'une thèse intitulée « L'ordre public *in favorem arbitrandum* ». Il a débuté sa carrière dans la fonction judiciaire en tant que magistrat du parquet, puis du siège, où il a notamment exercé au sein du Cabinet du Procureur Général d'Egypte, et comme *Chief Judge* dans les

Cours commerciales et civiles d'Egypte et est devenu par la suite l'associé partenaire et fondateur de deux grands cabinets d'avocats basés au Caire.

Fréquemment désigné en tant qu'arbitre, Dr. Ismail Selim siège régulièrement pour des arbitrages institutionnels tels que la CCI (Paris), le TAS (Lausanne), DIAC (Dubai), ADCCAC (Abu Dhabi), le BCDR (Bahreïn), la CNUDCI (ONU) et l'ancien DIFC-LCIA (Dubai-Londres).

Il est également souvent désigné en tant qu'expert juridique dans des arbitrages et contentieux régis par différentes lois telles que la loi égyptienne, libyenne ou encore koweïtienne.

Dr. Selim est président du CIArb (Égypte) et enseigne à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et son antenne au Caire depuis 2011 (IDAI), ainsi qu'à l'Université Britannique d'Égypte.